

Retour de la clientèle étrangère en 2010

Pour la saison estivale 2010 (mai à septembre), l'hôtellerie française enregistre 100 millions de nuitées soit une augmentation de 3 % par rapport à 2009. La fréquentation totale (française et étrangère) en Haute-Normandie affiche, quant à elle, une baisse de 1,8 %. Elle s'établit à 1,4 millions de nuitées. Le bilan estival de la fréquentation touristique diffère entre les deux départements de la région : l'Eure a attiré davantage de touristes que durant la saison 2009 (+ 1,2 %), alors que la Seine-Maritime enregistre un recul (- 2,5 %). A contrario, le festival « Normandie impressionniste » a eu un impact positif dans l'agglomération rouennaise et la vallée de la Seine : les touristes sont venus plus nombreux (+ 3,8 % pendant la saison 2010 par rapport à la saison 2009).

En 2010, le recul de la clientèle française (- 2,7 % par rapport à 2009) dans la région a été en partie compensé par la légère augmentation de la fréquentation étrangère (+ 1,0 % par rapport à 2009). En particulier, les Britanniques sont revenus cette saison en Haute-Normandie (+ 9,1 % par rapport à 2009) et demeurent les principaux touristes étrangers à résider dans la région (36 % des nuitées étrangères sont britanniques).

Le mois d'août, traditionnellement le plus fréquenté, est le seul mois de la saison pour lequel la fréquentation hôtelière a augmenté. Cette hausse est due à la présence des touristes étrangers (+ 7,0 % par rapport à août 2009) pour lesquels le mois d'août reste le mois de prédilection.

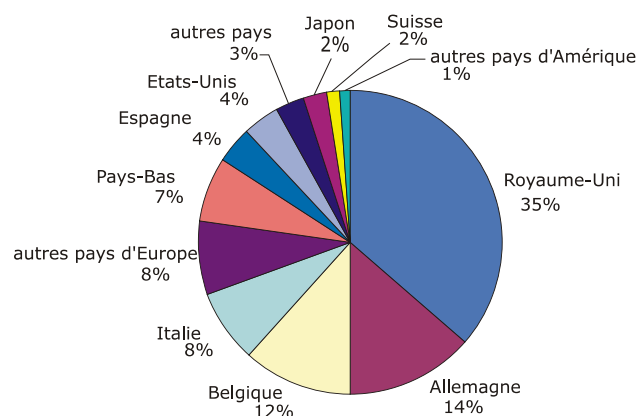
L'occupation des hôtels est restée stable sur l'ensemble de la saison : le taux d'occupation passe de 64,4 % en 2009 à 64,9 % en 2010 □

Nuitées pendant la saison d'été depuis 2007

	Saison 2007	Saison 2008	Saison 2009	Saison 2010	Évolution 2009-2010 (%)
Eure	301 440	311 810	290 230	293 700	+ 1,2
Seine-Maritime	1 135 320	1 205 620	1 165 020	1 135 570	- 2,5
Haute-Normandie	1 436 760	1 517 430	1 455 250	1 429 270	- 1,8
France métropolitaine	101 823 500	101 541 750	97 488 240	100 388 970	+ 3,0

Sources : Insee ; Direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services - Comité régional du tourisme et comités départementaux du tourisme Unités : nombre, %

Répartition des nuitées des étrangers par nationalité en Haute-Normandie (saison 2010)



Sources : Insee ; Direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services - Comité régional du tourisme, Comités départementaux du tourisme

Isabelle DEMEUZOIS

DÉFINITIONS

Conformément à l'acception internationale, le tourisme concerne tout voyage (tout départ et retour au domicile avec au moins une nuit passée hors de ce dernier), qu'il soit d'affaires ou de loisirs. Est considéré comme touriste toute personne passant une nuit hors de son domicile.

Arrivées : nombre de clients différents qui séjournent une ou plusieurs nuits consécutives dans le même hôtel.

Nuitées : nombre total de nuits passées par chaque arrivant dans un établissement ; ainsi un couple séjournant trois nuits consécutives dans un hôtel correspondra à six nuitées, de même que six personnes ne séjournant qu'une seule nuit.

Séjour : un séjour se caractérise par une arrivée et un certain nombre de nuitées sans interruption. Pour dater un séjour on retient, par convention, la date d'arrivée.

Taux d'occupation : rapport, exprimé en %, entre le nombre de chambres occupées et le nombre de chambres offertes.

Sources

La saison d'été couvre les mois de mai, juin, juillet, août et septembre.

Les résultats présentés dans cette étude sont tirés des enquêtes de fréquentation réalisées chaque année auprès de l'hôtellerie homologuée de 0 à 4 étoiles luxe et hôtels de chaîne non homologués. Les enquêtes, obligatoires, sont effectuées par l'Insee à la demande de la direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services (DGCIS). Les questionnaires portent sur la clientèle française et étrangère.

L'enquête de fréquentation hôtelière est réalisée mensuellement, tout au long de l'année, auprès des hôtels de tourisme (hôtels homologués de 0 à 4 étoiles luxe et hôtels de chaîne non homologués). La représentativité de l'enquête est améliorée grâce à une extension de l'échantillon financée par le comité régional du tourisme.

Dans cette étude, les chiffres de fréquentation sont définitifs pour les mois de mai, juin et juillet et provisoires pour les mois d'août et de septembre.

Pour en savoir plus

« Haute-Normandie : stabilité de la capacité d'accueil hôtelière », Isabelle Demeuzois - Brèves d'Aval n°13 (2010, juin) ; 2p.

« Une bonne saison 2009 dans les campings haut-normands », Isabelle Demeuzois - Brèves d'Aval n°12 (2010, mars) ; 2p.

« Une saison touristique 2009 en demi-teinte dans l'hôtellerie haut-normande », Isabelle Demeuzois - Brèves d'Aval n°8 (2009, décembre) ; 3p.

INSEE Haute-Normandie

8 quai de la Bourse
76037 Rouen cedex 1
Téléphone : 02 35 52 49 11
Télécopie : 02 35 15 06 32
Accueil téléphonique : 0 972 724 000
du lundi au vendredi, 9h à 17h (0,15€/min)
Internet : www.insee.fr

Brèves d'Aval

Directeur de la publication : Alain MALMARTEL
Rédactrice en chef : Maryse CADALANU
Mise en page : Mansour BENTABET
© Insee 2010